

Un défi mondial

Tomihiko Taniguchi

Les activités nucléaires ne s'arrêtent plus aux frontières nationales mais ont de plus en plus souvent une dimension multinationale.

L'AIEA, en tant que grande organisation ayant pour mission de promouvoir la coopération internationale entre ses États Membres, est très bien placée pour observer les tendances, les questions et les défis mondiaux concernant la sûreté et la sécurité nucléaires dans le contexte d'un large éventail d'activités liées à l'élaboration et à la mise en œuvre de normes de sûreté et de recommandations en matière de sécurité. Des occasions particulièrement importantes de le faire lui sont offertes par la Convention sur la sûreté nucléaire et par la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs, qui font obligation à leurs États parties de soumettre des rapports nationaux à un examen international mutuel. Dans l'ensemble, l'AIEA estime que la communauté nucléaire internationale a atteint un haut niveau de sûreté. Néanmoins, il faut toujours faire preuve de vigilance en la matière et absolument éviter tout excès de confiance. Comme l'a souvent dit le Directeur général de l'AIEA, «la sûreté devrait toujours être considérée comme un ouvrage en chantier».

Aujourd'hui, le lancement de nouveaux programmes électronucléaires et l'expansion rapide des programmes existants retiennent beaucoup l'attention. Près de 70 pays envisagent le développement de programmes électronucléaires ou se sont dits intéressés. De nombreux commentateurs qualifient ce regain d'intérêt de «renaissance nucléaire». Pour ma part, je perçois cette réalité comme une «Vita Nova», une nouvelle vie, car la communauté nucléaire a besoin d'idées neuves et de concepts novateurs pour faire face aux nouveaux défis et ne doit pas simplement se contenter de revenir au «bon vieux temps». Cela vaut tout particulièrement pour les nouveaux pays nucléaires et pour l'Asie, qui a connu un développement nucléaire important au cours des deux dernières décennies.

De nos jours, le commerce, les activités et les problèmes nucléaires ne s'arrêtent plus aux frontières nationales mais ont de plus en plus souvent une dimension internationale, voire mondiale. Ainsi, il est probable qu'une activité nucléaire menée dans un pays intéressera, par delà les frontières de celui-ci, les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les entreprises et les médias de nombreux autres pays. Cette situation continuera à placer la communauté nucléaire internationale devant un certain nombre de problèmes liés par exemple à l'étriqueté de l'offre des principaux composants de réacteurs, aux mesures à prendre en cas d'urgence transfrontalière

et à la gestion des différences culturelles. Vous avez peut-être lu par exemple des articles concernant la construction du réacteur européen pressurisé (EPR) en Finlande et les difficultés que soulève le recours à des sous-traitants et à des équipes d'ouvriers qui appartiennent à différentes cultures et ne parlent pas la même langue. Ces aspects multinationaux complexes que présentent les chaînes d'approvisionnement, d'utilisation et d'impact exigent une meilleure communication, une coopération accrue et l'exercice d'une surveillance appropriée par les fournisseurs, les exploitants et les responsables de la réglementation afin de veiller au maintien de la qualité des produits et des compétences en matière d'organisation.

Les possibilités qui s'offrent et les problèmes qui se posent à l'heure actuelle ont eu pour effet de renforcer la coopération internationale visant à prévenir un nouvel accident grave ou un attentat terroriste et à assurer la coordination des interventions internationales au cas où un tel événement se produirait. Je souhaite à cet égard vous indiquer les principaux points sur lesquels l'AIEA fait porter ses efforts afin d'améliorer constamment la sûreté et la sécurité nucléaires et continuer à promouvoir une coopération internationale efficace.

Le rôle de l'AIEA en matière de sûreté et de sécurité nucléaires

L'AIEA facilite et encourage la coopération internationale entre ses États Membres afin que ceux-ci élaborent et mettent effectivement en application des normes de sûreté et des recommandations de sécurité de haute qualité. À leur demande, elle organise également des examens mutuels, des services consultatifs et des activités de formation sur la base de ces normes et recommandations. Elle est en outre le dépositaire d'importantes conventions internationales sur la sûreté et la sécurité ayant force obligatoire ainsi que d'autres instruments internationaux non contraignants.

Domaines d'intervention prioritaires

Le premier domaine d'intervention prioritaire de l'AIEA est la sûreté et la sécurité des installations et activités nucléaires existantes. Comme vous le savez, tout problème de sûreté ou de sécurité grave, quel que soit l'endroit où il se produit, peut avoir des conséquences durables à l'autre bout du monde et saper la confiance et l'appui dont on a besoin pour lancer un nouveau programme nucléaire ou étendre un programme existant.

L'expérience a largement montré que les activités d'auto-évaluation et les examens internationaux mutuels sont des outils précieux pour aider à garantir des niveaux élevés de sûreté et de sécurité. De fait, comme l'indique un nouveau projet de directive de la Commission européenne, ces outils sont en train de devenir quasiment obligatoires pour les États membres de l'Union européenne. Le Service intégré d'examen de la réglementation (IRRS) et les équipes d'examen de la sûreté d'exploitation (OSART) sont les deux services d'examen mutuel les plus connus que l'AIEA offre à ses États Membres. Les États-Unis ont accueilli six missions OSART dans leurs centrales nucléaires depuis 1987. Ces missions ont été très appréciées par les centrales concernées ainsi que par les experts qui y ont participé. Je suis très heureux que les États-Unis aient demandé à recevoir une mission IRRS, qui aura lieu en 2010 et qui, j'en suis persuadé, sera pour les États-Unis et les autres pays participants une occasion précieuse d'enrichir mutuellement leurs connaissances.

Si les examens mutuels et les auto-évaluations sont devenus des pratiques courantes très utiles dans les centrales nucléaires, il n'en va pas de même pour de nombreuses autres applications nucléaires dans le monde. La communauté nucléaire internationale peut certainement améliorer la situation à cet égard.

Le deuxième domaine d'intervention prioritaire de l'AIEA consiste à fournir un appui pour que le lancement des nouveaux programmes électronucléaires se fasse de façon sûre et en toute sécurité. Les connaissances communes résultant de l'expérience accumulée depuis plus de cinq décennies dans le monde entier sont une ressource inestimable pour ceux qui envisagent pour la première fois de recourir à l'énergie nucléaire. Pour sa part, l'AIEA adapte et améliore en permanence ses normes, recommandations et services existants afin de mieux répondre aux besoins des pays qui mettent en chantier de nouveaux programmes électronucléaires.

Le régime mondial de sûreté et de sécurité nucléaires

Le troisième domaine d'action prioritaire de l'AIEA est l'amélioration continue du régime mondial actuel de sûreté et de sécurité nucléaires. Qu'il me soit permis d'expliquer brièvement ce concept. D'une manière générale, ce régime traduit le consensus qui s'est dégagé après l'accident de Tchernobyl en 1986 sur la nécessité d'une coopération internationale pour empêcher qu'un nouvel accident nucléaire grave se produise. Les attaques terroristes du 11 septembre 2001 ont souligné la nécessité d'une telle coopération dans les domaines de la sécurité et de la protection contre le terrorisme.

Plus précisément, le régime mondial de sûreté et de sécurité nucléaires comprend les cadres institutionnels, juridiques et techniques mis en place pour garantir dans le monde entier la sûreté et la sécurité des installations et activités nucléaires de façon plus coordonnée à l'échelon international. Ce régime mondial repose sur les infrastructures nationales solides des pays qui participent activement aux efforts internationaux visant à améliorer la

sûreté et la sécurité nucléaires. Ses principaux éléments nouveaux sont les instruments internationaux, juridiquement contraignants ou non, tels que les conventions et les codes de conduite, qui ont été mis en place depuis le milieu des années 1990. Ces éléments, en synergie avec les normes internationales, les recommandations, les examens mutuels et les réseaux savants, appuient et continuent de renforcer les infrastructures nationales et régionales existantes, contribuant ainsi à prévenir tout nouvel accident nucléaire grave ou acte terroriste, ou à assurer une intervention plus efficace au cas où un tel événement se produirait. Au cours de la récente réunion du Conseil des gouverneurs de l'AIEA en mars, j'ai été particulièrement réconforté par le fait que dans leurs déclarations, de nombreux États Membres, dont d'importants fournisseurs de technologies nucléaires comme les États-Unis, la France et le Japon, ont vivement encouragé les nouveaux pays nucléaires à participer activement au régime mondial.

Dans le contexte de l'amélioration du régime mondial, la communauté internationale et l'AIEA accordent une attention particulière à la maximisation de la synergie entre la sûreté et la sécurité. Il est déjà affirmé dans les Principes fondamentaux de sûreté de l'AIEA que les mesures de sûreté et de sécurité doivent être planifiées et exécutées de façon intégrée afin que les unes ne nuisent pas aux autres et inversement. La règle relative à la sécurité des réacteurs de puissance définissant l'interface entre la sûreté et la sécurité que la Commission de réglementation nucléaire des États-Unis a établie récemment constitue un bon exemple d'amélioration dans ce domaine.

Coopération internationale

Je pense vraiment que la performance mondiale en matière de sûreté nucléaire est digne d'éloges. Mais je pense aussi que l'arrivée de nouveaux pays nucléaires, l'expansion rapide des programmes nucléaires existants, le plafonnement des indicateurs de performance en matière de sûreté et la nature de plus en plus multinationale et planétaire des activités nucléaires actuelles soulignent la nécessité de faire preuve de vigilance, d'apporter constamment des améliorations et de manifester un esprit novateur. L'AIEA est déterminée à promouvoir la coopération internationale afin de contribuer au maintien d'un haut niveau de sûreté et de sécurité nucléaires et à l'amélioration continue du régime mondial mis en place à cette fin. ☸

Tomihiko Taniguchi (t.taniguchi@iaea.org) est Directeur général adjoint de l'AIEA chargé du Département de la sûreté et de la sécurité nucléaires.

Le présent article est fondé sur le texte d'une déclaration faite le 10 mars 2009 à la Conférence d'information sur la réglementation organisée par la Commission de réglementation nucléaire des États-Unis.